



**- DOSSIER D'INVITATION -**  
**COURSE PROMOTIONNELLE**  
**06 MARS 2016**

**Estrées Saint Denis (PICARDIE)**

## ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS

Engagements et inscriptions par vos clubs ou en individuel (si le club n'inscrit pas les pilotes pour cette course) et uniquement avec la feuille d'engagements jointe par email à [s.latour@estreesbmx.com](mailto:s.latour@estreesbmx.com) au plus tard le **Samedi 27 Février Mars 2016** (merci de veiller à ce que les années de naissance et N° de plaques soient corrects) - la liste des engagés par club sera disponible sur le site <http://estreesbmx.com> la semaine suivante, en cas d'erreur, merci de nous l'indiquer par email avant le Vendredi 04.03.16. Aucune modification ne sera effectuée le jour de la course.

### PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

Pour tout renseignement : Sylvie LATOUR / Tel 06.12.77.48.77

Le montant des inscriptions est fixé à :

11.00 € par pilote 20" ou 24"

13.00 € par pilote pour les 2 catégories (20" et 24")

Le paiement des engagements devra être effectué en espèces ou par chèque à l'ordre du Bicrossing Dionysien à la "**caisse centrale**", partir de 10h00 le jour de la course.

### TIMING

Début des essais : 10h00 (cruisers, pré-licenciés, poussins, .....)

Pause repas

Débuts des races qualificatives : 13h30

Les horaires indiqués sont susceptibles d'être modifiés par le Président de Jury en fonction du nombre de pilotes inscrits, et nous nous réservons également le droit de faire courir plusieurs catégories ensemble.

### RECOMPENSES

Tous les pilotes seront récompensés.

### PLAQUES/PLAQUES LATÉRALES

L'organisation ne fournissant pas les plaques, chaque pilote devra être en possession de ses plaques.

**Les NUMEROS dans le dos ne sont plus autorisés depuis le 01.01.2016**

## **INFORMATIONS PRATIQUES**

---

### **ACCES :**

Piste Armel GAY, 60190 Estrées St Denis.

Entrée : Avenue Charles Dottin. Un fléchage sera mis en place à l'entrée d'Estrées St Denis.

### **STATIONNEMENT :**

Des parkings pour les voitures / camping-cars seront à votre disposition à proximité du terrain. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables.

### **RESTAURATION :**

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

### **SECURITE :**

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

### **DIVERS :**

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite, mais autorisée sur la tribune naturelle.

### **HEBERGEMENT :**

- *De nombreux hôtels (Formule 1, IBIS, KYRIAD, Campanile, ...) sont disponibles sur la zone commerciale de Jaux-Venette (entre Estrées St Denis et Compiègne), à 15 minutes. Capacité de 1000 chambres dans un rayon de 30 km autour d'Estrées St Denis.*

- *Des chambres d'hôtes : Clos de l'Abbaye, 520 Rue de l'Abbaye, 60420 SAINT MARTIN AUX BOIS, Tel 06.80.68.09.53, [clos.abbaye.stmartin@gmail.com](mailto:clos.abbaye.stmartin@gmail.com), [www.clos-de-labbaye.com](http://www.clos-de-labbaye.com)*

- *Pour les camping-cars : arrivée possible le Vendredi jusqu'à 19h00.*

### **SECOURS :**

*Les secours seront assurés par la CROIX BLANCHE. Le centre de secours (pompiers) est situé à moins de 500 m de la piste. Les évacuations se feront vers le CENTRE HOSPITALIER DE COMPIEGNE (18 minutes de la piste) :*

*ZAC de Mercières*

*38 Avenue Henri Adnot*

*60200 COMPIEGNE*

---